



**COMMUNE DE  
FAVERGES-SEYTHENEX**  
(Haute-Savoie)

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 juin 2018**

Le mardi 26 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de FAVERGES-SEYTHENEX, dûment convoqué le mercredi 20 juin, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marcel CATTANEO, Maire.

**PRESENTS** : Marcel CATTANEO, Maire,

Paul CARRIER, *maire délégué de Faverges*, Jacky GUENAN, *maire délégué de Seythenex*, Sylviane REY, Christian BAILLY, Nelly THELIER, Alfred GOLLINET-MERCIER, Marie-Pierre JAUSSAUD, Jean-Louis MERLE, Françoise KLEMENCIC, Michel GUILLOUX, Danièle DERAÏL, Laurent RIQUIER, *adjoints au maire*, Sonia GIFFORD, Roland BLAMPEY, Jean-Philippe MARTINET, Mireille BOITTE, Jeannine PEGAZ, William ZOLLINGER, Alain CHAPPELLUS, Jean-Michel LAFAY, Sébastien JUND, Louise BAKER, Violaine ROUX, Sylvain PUGET, André GRUFFAZ, Anne-Marie BERNARD, Eric GERDIL, Sarah DI-GLERIA, Patrick DUC, Valérie AMADIO, Jean-François FREALLE, Emmanuelle PERRET, Yves CHAPPAZ, Jeannie TREMBLAY, Claude GAILLARD, Martine BRASSOUD, *conseillers municipaux*.

**ABSENTS REPRESENTES** : Gilles LAFFAIRE pouvoir à Jacky GUENAN, Michèle BOSA pouvoir à Mireille BOITTE, Khaled ADJERIME pouvoir à Anne-Marie BERNARD, Isabelle THOUNY-SONNET pouvoir à Paul CARRIER.

**EXCUSES** : //

Conseillers en exercice : 41

Conseillers présents au jour de la séance : 37

Conseillers représentés : 4

Conseillers absents ou absents excusés : //

Secrétaire de séance : Sonia GIFFORD

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Marcel CATTANEO, Maire.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

VU pour affichage le 28 juin 2018  
Le Maire



---

**1 – Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal**

---

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mai 2018 sera approuvé lors de la séance du conseil municipal du mardi 25 septembre 2018. Les derniers éléments nous étant parvenus tardivement.

---

**2 - Désignation du secrétaire de séance**

---

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Madame Sonia GIFFORD en qualité de secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

---

**3 – Installation d'un conseiller municipal [Délibération n° Del.2018-V-108]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de l'installation de M. Alain CHAPELLUS au sein du Conseil Municipal à compter du 26 juin 2018,

---

**4 - Installation d'une conseillère municipale [Délibération n° Del.2018-V-109]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de l'installation de Mme Martine BRASSOUD au sein du Conseil Municipal à compter du 26 juin 2018.

---

**5 - Mise à jour de la composition des commissions municipales suite à la démission d'un conseiller municipal et à l'installation de son remplaçant [Délibération n° Del.2018-V-110]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve l'installation de Monsieur Alain CHAPELLUS au sein des commissions "Agriculture et Forêt" et "Sport".

---

**6 - Mise à jour de la composition des commissions municipales suite à la démission d'une conseillère municipale et à l'installation de sa remplaçante [Délibération n° Del.2018-V-111]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve l'installation de Mme Martine BRASSOUD au sein des commissions "Finances", "Enfance, Jeunesse et Scolaire" en remplacement de Claude GAILLARD, et "Cadre de Vie, patrimoine et Hameaux" en remplacement de Jeannie TREMBLAY.

---

**7 - Décision Modificative n° 1 – Budget eau régie de la Commune de FAVERGES SEYTHENEX [Délibération n° Del.2018-V-112]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve la décision modificative n° 1 du budget eau régie de la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX.

---

**8 - Tarifs restauration municipale [Délibération n° Del.2018-V-113]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 37 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote et 2 contre (Jeannie Tremblay et Claude Gaillard)**, le Conseil Municipal approuve les tarifs de la restauration municipale à compter du 1er septembre 2018 pour les enfants bénéficiant du service de restauration municipale du mercredi midi.

---

**9 - Approbation de la modification du règlement de fonctionnement des Temps périscolaires à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2018 [Délibération n° Del.2018-V-114]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 37 voix pour, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote* et 2 contre (Jeannie Tremblay et Claude Gaillard), le Conseil Municipal approuve le règlement de fonctionnement des temps périscolaires à effet du 1er septembre 2018.

---

**10 - Approbation de la modification du règlement de fonctionnement du Multi-accueil "Les copains d'Abord" à effet du 1<sup>er</sup> août 2018 [Délibération n° Del.2018-V-115]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote*, le Conseil Municipal approuve le projet de modification du règlement de fonctionnement du Multi-accueil "Les Copains d'Abord" à effet du 1er août 2018.

---

**11 - Approbation de la modification du règlement de fonctionnement de la Halte-garderie "Graines d'Eveil" à effet du 1<sup>er</sup> août 2018 [Délibération n° Del.2018-V-116]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote*, le Conseil Municipal approuve le projet de modification du règlement de fonctionnement de la Halte-garderie «Graines d'Eveil» à effet du 1er août 2018.

---

**12 - Tarif accueil touristique des structures de la Petite Enfance [Délibération n° Del.2018-V-117]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote*, le Conseil Municipal approuve le tarif horaire pour l'accueil touristique des structures de la Petite Enfance du Multi-accueil "les Copains d'abord" et de la Halte-garderie "Graines d'éveil".

---

**13 - Tarifs produits annexes Val de Tamié [Délibération n° Del.2018-V-118]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote*, le Conseil Municipal approuve les tarifs communaux complémentaires pour site du Val de Tamié.

---

**14 - Projet de construction d'un WC public au sommet de la station de La Sambuy – Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux [Délibération n° Del.2018-V-119]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 34 voix pour, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote*, 4 contre (Jeanne Tremblay, Claude Gaillard, Yves Chappaz et Jean-François Fréalle), et 1 abstention (Eric Gerdil), le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux relative au projet de construction d'un WC public au sommet de la station de La Sambuy.

---

**15 - Réseau de chaleur et chaufferie-bois – Communication du rapport annuel technique et financier 2017 [Délibération n° Del.2018-V-120]**

---

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport annuel du délégataire du service public du réseau de chaleur et de la chaufferie-bois au titre de l'année 2017.

**16 - Approbation du projet d'avenant n°6 au contrat de Délégation de service public par voie de concession pour la gestion de la chaufferie-bois et du réseau de chaleur par la Société Dalkia relative à la prolongation d'une durée de 4 mois de la date de fin de concession soit jusqu'au 30 juin 2019 inclus [Délibération n° Del.2018-V-121]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve le projet d'avenant n°6 au contrat de Délégation de service public par voie de concession pour la gestion de la chaufferie-bois et du réseau de chaleur par la Société Dalkia relatif à la prolongation d'une durée de 4 mois de la date de fin de concession soit jusqu'au 30 juin 2019 inclus.

**17 - Renouvellement de la Délégation de service public par voie de concession pour la conception, réalisation, financement des travaux de modernisation et exploitation du réseau de chaleur de la ville de Faverges-Seythenex – Liste des candidats autorisés à présenter une offre [Délibération n° Del.2018-V-122]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve la liste suivante des candidats admis à présenter une offre :

- ✓ Offre n°1 : IDEX Services : Boulogne Billancourt
- ✓ Offre n°2 : ESSAM : Villeurbanne
- ✓ Offre n°3 : DALKIA Centre-Est : Vaulx-en-Velin

**18 - Approbation de la convention à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et le groupement FAMY/MARTOÏA/BASSO/BIANCO relative à l'utilisation temporaire des terrains situés à l'aval du site de stockage de matériaux inertes de Faverges [Délibération n° Del.2018-V-123]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et le groupement FAMY/MARTOÏA/BASSO/BIANCO relative à l'utilisation temporaire des terrains situés à l'aval du site de stockage de matériaux inertes de Faverges.

**19 - Etat d'assiette des coupes de bois à marquer pour la forêt communale de Faverges au titre de l'année 2019 [Délibération n° Del.2018-V-124]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 32 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 7 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria, Yves Chappaz, Jeannie Tremblay et Claude Gaillard) le conseil municipal approuve cette proposition de martelage des bois pour l'année 2019, pour la forêt communale de Faverges, d'une part et exige que la destination des coupes soit conforme aux indications, d'autre part.

**20 - Etat d'assiette des coupes de bois à marquer pour la forêt sectionale de Faverges Frontenex au titre de l'année 2019 [Délibération n° Del.2018-V-125]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve cette proposition de martelage des bois pour l'année 2019, pour la forêt sectionale de Faverges-Frontenex, d'une part et exige que la destination des coupes soit conforme aux indications, d'autre part.

---

**21 - Etat d'assiette des coupes de bois à marquer pour la forêt communale de Seythenex au titre de l'année 2019 [Délibération n° Del.2018-V-126]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 38 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, et 1 abstention (Eric Gerdil)**, le Conseil Municipal approuve cette proposition de martelage des bois pour l'année 2019, pour la forêt communale de Seythenex, d'une part et exige que la destination des coupes soit conforme aux indications, d'autre part.

---

**22 - Etat d'assiette des coupes de bois à marquer pour la forêt sectionale de Seythenex Couchant au titre de l'année 2019 [Délibération n° Del.2018-V-127]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve cette proposition de martelage des bois pour l'année 2019, pour la forêt sectionale de Seythenex Couchant, d'une part et exige que la destination des coupes soit conforme aux indications, d'autre part.

---

**23 - Projet d'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une halle couverte culturelle et économique [Délibération n° Del.2018-V-128]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 28 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, 8 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria, Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Jean-François Fréal et Yves Chappaz) et 3 abstentions (Patric Duc, Valérie Amadio et Emmanuelle Perret)**, le conseil municipal approuve l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une halle couverte culturelle et économique d'un montant prévisionnel s'élevant à la somme de 351 959,80 €HT soit 422 351,76 €TTC. Le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre y compris l'avenant n° 1, s'élève à la somme de 1 138 959,80 €HT soit 1 366 751,76 €TTC.

---

**24 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et de tout autre organisme financeur pour l'extension du réseau de chaleur dans le cadre de l'aménagement de la place Gambetta et du raccordement de la Maison de santé [Délibération n° Del.2018-V-129]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et de tout autre organisme financeur pour l'extension du réseau de chaleur dans le cadre de l'aménagement de la place Gambetta et du raccordement de la Maison de santé.

---

**25 - Convention avec le CE Stäubli [Délibération n° Del.2018-V-130]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 35 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote et 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria)** le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec le comité d'entreprise Stäubli dans le cadre du festival C'en scène.

---

**26 - Convention de financement et de solidarité pour le développement du service public (en annexe coût des services chiffres 2016, présentation aux conseils municipaux des communes et proposition de convention) - [Délibération n° Del.2018-V-131]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 28 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote,** et 11 contre (Roland Blampey, Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria, Patric Duc, Jean-François Fréal, Yves Chappaz, Emmanuelle

**Perret, Jeannie Tremblay et Claude Gaillard**) le conseil municipal approuve la convention de financement et de solidarité pour le développement du service public à intervenir avec les autres communes.

### **27 - Ajustement des tarifs du Service Public [Délibération n° Del.2018-V-132]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 27 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 1 abstention (Roland Blampey) et 11 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria, Patric Duc, Jean-François Fréalle, Yves Chappaz, Valérie Amadio, Emmanuelle Perret, Jeannie Tremblay et Claude Gaillard) le conseil municipal approuve les tarifs de la médiathèque, à savoir

Pour les usagers de la commune de Faverges-Seythenex, des communes conventionnées pour le financement du service public ou des communes qui pratiquent en matière de service public administratif de la culture et/ou de la lecture publique la réciprocité :

- ✓ 3,1 € enfant (6 livres, 6 cd et 1 dvd pour 3 semaines)
- ✓ 6,5 € adulte (6 livres, 6 cd et 2 dvd pour 3 semaines)
- ✓ 14 € famille (16 livres, 16 cd et 3 dvd pour 3 semaines)

Pour l'ensemble des autres usagers :

- ✓ 57 € enfant ou adulte
- ✓ 65 € famille.

### **28 - Composition du comité de suivi Boucheroz [Délibération n° Del.2018-V-133]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 33 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 6 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria, Jean-François Fréalle et Yves Chappaz) le Conseil Municipal approuve les nominations des membres de la composition du comité de suivi des Boucheroz, à savoir, le maire, l'adjoint au maire en charge de l'urbanisme et le Directeur Général des Services.

### **29 - Aide aux devoirs – Rémunération des enseignants [Délibération n° Del.2018-V-134]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le Conseil Municipal approuve la rémunération des enseignants dans le cadre des aides aux devoirs sur la base du taux maximum de l'heure surveillée en vigueur.

### **30 - Décisions prises par délégation – Information du conseil municipal**

---

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.

Le conseil municipal prend acte.

Séance est levée à 21 heures 50.